

## Communiqué de presse

### **SHARE NOW présente les nouveaux abonnements pour entreprises à prix réduits : les Corporate Pass 25 et 50**

- Les **Corporate Pass SHARE NOW** sont à présents disponibles dans six pays, dont la France
- Les entreprises économisent jusqu'à 50% sur les prix à la minute des employés pour leurs déplacements d'affaires ou privés
- Réservation et facturation mensuelle via un compte d'entreprise centralisé

**Paris, le 13 novembre 2020** – SHARE NOW, leader du marché et pionnier du covoiturage en *free-floating*, est le premier opérateur à introduire une offre de réduction mensuelle pour le secteur du B2B, le **Corporate Pass**. Grâce à ce nouveau pass, les entreprises vont pouvoir économiser jusqu'à 50% sur les prix à la minute. La gestion centralisée, via un compte d'entreprise unique, permettra à tous les employés de facilement utiliser le pass. Cette offre sera notamment très utile aux entreprises qui utilisent régulièrement un service d'autopartage. Le Pass 25 est disponible pour chaque employé au prix de 19,99 euros par mois, et le Pass 50 au prix de 89,90 euros.

Raphael Stange, *Chief Marketing, Customer Service & Sales Officer* chez SHARE NOW, se réjouit de l'expansion de l'offre B2B : *“Avec le nouveau Corporate Pass, nous souhaitons avant tout offrir des tarifs avantageux aux entreprises dont les employés utilisent régulièrement nos véhicules, et ainsi les remercier de leur fidélité. Durant cette période si particulière, il est d'autant plus important pour de nombreuses personnes d'avoir accès à une solution de mobilité flexible et à faible risque”*.

#### **Des avantages pour les employeurs et pour les employés**

Le Corporate Pass SHARE NOW est polyvalent. Il peut être dédié à un groupe d'employés définis ou alors servir, par exemple, pour un évènement d'entreprise lors duquel tous les employés pourront bénéficier de la réduction. Le pass n'est pas uniquement limité aux déplacements professionnels, mais peut également s'appliquer aux tarifs des trajets privés des employés. Il s'agit ainsi d'une vraie solution avantageuse pour les entreprises. Avec le Corporate Pass, les entreprises peuvent économiser 25% ou 50% sur les prix à la minute de tous les trajets SHARE NOW, qu'ils soient professionnels ou privés.

#### **Gestion simple et flexibilité maximale**

Il est possible de souscrire au Corporate Pass à tout moment et ce dernier est automatiquement renouvelé mensuellement. La souscription se fait via le site internet de SHARE NOW. La réduction apparaît sur la facture délivrée à la fin de chaque trajet. De plus, les gestionnaires peuvent facilement gérer leur abonnement en ligne et le résilier d'un mois à l'autre.



Le Corporate Pass est dès à présent disponible en Allemagne, en Autriche, en Italie, en Espagne, aux Pays-Bas et en France.

Pour plus d'informations sur les Corporate Pass 25 et Pass 50 veuillez consulter la page dédiée à cette [offre spéciale](#).

### **À propos de SHARE NOW**

SHARE NOW est le leader européen du marché de l'autopartage flexible. Il est l'un des cinq services de mobilité faisant partie de la nouvelle société de mobilité commune du groupe BMW et de Daimler AG, fondée en 2019. Les services précédemment indépendants car2go et DriveNow ont donc fusionné pour former le service commun d'autopartage SHARE NOW.

#### **Contact presse**

Agence LEWIS

01 85 65 86 20

[sharenowfrance@teamlewis.com](mailto:sharenowfrance@teamlewis.com)